
Adresse de la société populaire de Quimperlé, qui applaudit aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Quimperlé, qui applaudit aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 18 germinal an II (7 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 249;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29190_t1_0249_0000_2

Fichier pdf généré le 01/02/2023

félicite la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises..., etc... (1).

g

[*La Sté popul. à la Conv.; Quimperlé s.d.*] (2).

« Représentants du peuple,

L'Europe esclave apprit donc à connaître la France libre! Elle s'est évanouie la présomption folle qui crut pouvoir opposer de féroces stipendiaires à des volontaires intrépides! Ce n'est plus que les armes à la main que l'on ôse menacer des Français!

La perfidie ne fera point ce que l'audace n'a pu faire. Le génie des rois a tremblé devant le génie de la Liberté, devant le génie de cette Convention que nous ne distinguons plus de la Liberté même. Il éteint la foudre des tyrans, il paralise les poignards de la trahison. Que les coupables tombent. Que leur tête expie l'estime qu'ils avaient pu nous voler. Et vous, sauveurs de la patrie, restez fermes à votre poste. La patrie a besoin de vous. »

Ch. M. LAENNEL, (*secrét.*), BIENVENUE (*secrét.*),
DEJORDANET (*présid.*).

h

Le conseil général de la commune de Loches, département d'Indre-et-Loire, félicite la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises, etc... (3).

i

[*La Sté popul., à la Conv.; Montoire, s.d.*] (4).

« Citoyens représentants,

Nous avons participé avec enthousiasme à la destruction de la tyrannie et juré en même temps d'étouffer le souffle de celui qui voudrait conspirer contre la Liberté et nous rétablir dans la servitude. Une grande conspiration a existé contre la souveraineté du peuple, où des hommes lâchement corrompus ont été les instruments. Qu'ils périssent, ces êtres immondes couverts d'immoralité, la guillotine doit être leur récompense. Si la vérité triomphe encore sur l'intrigue et les projets destructifs du gouvernement révolutionnaire, c'est aux vigoureux Montagnards, à la Convention nationale, que la France doit encore son existence.

Achez, Citoyens représentants, vos glorieux travaux, mais surtout, détruisez les traîtres puisque de là dépend l'affermissement de la Constitution. La Société populaire de Montoire vous

(1) Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 394.

(2) C 300, pl. 1055, p. 38. Note marginale : « Reçu le 17 après midi. Le 18, je demande la mention honorable et l'insertion de cette adresse au Bⁱⁿ et dans le P.V. GUERMEUR ». Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1244; *Débats*, n° 571, p. 394.

(3) Bⁱⁿ, 25 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 300, pl. 1055, p. 39. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t) et 22 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 394.

offre son patriotisme ainsi que ses bras pour y parvenir. »

GROUZ fils, CHARTIER, CORMEILLES, BUSSIÈRE fils, CLAIRIAU l'ainé, BELLANGE, DENUER, Ch. BELLANGE, PERCHERON, BAYARD, RESSIER, GUIET, TESSIER, MAUCLAIR, MORDRET, André AUBERT, J.L. JOUBERT, J. MAUCLAIR, MORDRET, LAMBROY, SONNET, MARTEAU, MUSNIER, CANEYAN, FREUDUREAU, DESSIN, SOUNES, BENIET, DOLBEAU, CHESNAU, DORON, CHERÉ-SAVY, ROULLEAU, MELLEYE, SATIS, BORDIER, PICARD, CHICARD, MAUGUÈRET, SÈVRE, CHARLOTTRIE fils, DAVALIE, BIGOT, GOUIN, BALLOY, CHAGUENIER, CHARLOTTRIE, CROUSSE, RIGUOR, VILLENEUSE, CHEREAU, POTHÉL, SONNET, Y. DUPONT, HAGUENIER, GROUSSÉ, RIGNON-SOULLEAU, BERTEREAU, RIGNON, POULTEAU, SÉVOT (*secrét. suppl^t*), CANAN, ODÉRÉ (*secrét.*), THOURA (*présid.*), HULLEAU fils (*v.-présid.*).

i

L'administrateur du département de la Charente-Inférieure, félicite la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises, etc... (1).

k

Le conseil général de la commune de Châtillon-sur-Chalarnonne, félicite la Convention sur les grandes mesures qu'elle a prises, etc... (2).

l

[*La Sté popul. à la Conv.; Ribérac, 4 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Encore une fois, nous pouvons le dire, la République est sauvée! Les traîtres, les scélérats infatigables sont découverts, la justice nationale les attend et, sous peu de jours, ils auront purgé la terre de la Liberté qu'ils souilloient par leurs forfaits.

C'est à vos soins infinis, Citoyens représentants, que la République doit son salut, à votre sollicitude constante, à la vigilance sans bornes que vous employez contre les ennemis intérieurs et extérieurs. Aussi notre cœur s'empresse de vous exprimer notre allégresse à ces heureuses nouvelles en réunissant notre respect, nos affections à celles de nos frères de Paris, qui par un accord unanime dans votre sein paternel, ont frappé d'inertie tous les complots, toutes les sourdes menées de la faction de l'étranger.

Que de profondes réflexions cet événement imprévu a fait naître dans nos esprits, en voyant à la tête de ces monstres, celui qui, par ses actions et surtout ses paroles, étoit porté au premier rang des incorruptibles républicains, et qui, par le feu et le patriotisme de ses discours, avoit eu l'adresse de détourner nos soupçons de dessus sa tête! Qu'il périsse le premier pour

(1) Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t); *J. Sablier*, n° 1244; *Débats*, n° 571, p. 394.

(2) Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t).

(3) C 300, pl. 1055, p. 40. Bⁱⁿ, 22 germ. (suppl^t); *Débats*, n° 571, p. 394.